

AVIS PUBLIC DE PRÉSENTATION

ADOPTION DU RÈGLEMENT 949 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE VARENNES

À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION VARENNOISE

AVIS EST DONNÉ QUE :

1. Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (R.L.R.Q., c. E-15.1.0.1), le conseil municipal adoptera prochainement le règlement 949 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Varennes.
2. L'adoption de ce règlement a pour but de remplacer le Code d'éthique et de déontologie des élus, qui reflétera les valeurs de la Ville de Varennes, soit : l'intégrité, l'honneur rattaché aux fonctions de membre du Conseil, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect et la civilité envers les autres membres, les employés de la ville et les citoyens, la loyauté envers la ville et la recherche de l'équité.

Il vise de plus à prévenir :

- a) toute situation où l'intérêt personnel du membre du conseil peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions ;
 - b) toute situation qui irait à l'encontre des articles 304 et 361 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., chapitre E-2.2);
 - c) le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.
3. Le règlement sera présenté pour adoption lors de la séance générale du 7 février 2022, à 20 h, lors d'une séance virtuelle tenue sans la présence du public en application des décrets des arrêtés ministériels en vigueur. La séance sera diffusée sur le site internet de la Ville dès que possible le lendemain.
 4. En conséquence, tout intéressé est invité à transmettre ses commentaires relativement à ce projet de code d'éthique et de déontologie au greffier par écrit au plus tard avant la tenue de la séance générale aux coordonnées suivantes :

Services juridiques & greffe

VILLE DE VARENNES

175 rue Sainte-Anne

Varennes (Québec)

J3X 1T5

greffe@ville.varennes.qc.ca

Donné à Varennes, ce 18 janvier 2022.

Le directeur des Services juridiques et greffier,



Me Marc Giard, OMA

Hôtel de ville | Services administratifs

175, rue Sainte-Anne, C.P. 5000

Varennes (Québec) J3X 1T5

Téléphone 450 652-9888 • Télécopieur 450 652-4349

www.ville.varennes.qc.ca